

Mémoire soumis par : Sharon Sommerville

Je vous remercie de me donner l'occasion d'exprimer mon point de vue sur la réforme électorale. Je suis en faveur de la représentation proportionnelle (RP) pour plusieurs des raisons qui ont été avancées au cours des trois derniers mois. Le principe démocratique de l'égalité enchâssé dans la loi doit s'étendre à une représentation efficace au sein de notre Parlement et la seule façon d'y parvenir est d'intégrer le concept de RP, en totalité ou en partie, à notre système électoral. La mise en place d'un système électoral dans lequel les députés qui siègent au Parlement reflètent les intentions de vote des Canadiens et qui représente de façon plus authentique la diversité régionale du Canada au Parlement devrait définitivement être l'un des principaux objectifs d'une démocratie représentative.

Le système électoral devrait servir les intérêts de l'ensemble des électeurs et pas seulement une minorité (49 % des électeurs ont fait élire le candidat de leur choix en 2015), c.-à-d. ceux qui ont voté pour le candidat élu dans leur circonscription.

Cela étant dit, je tiens à faire le point sur le concept de leadership et, en particulier, le rôle joué par le Comité sur la réforme électorale et le Parlement canadien dans la création des politiques publiques. Dans une démocratie représentative comme la nôtre, nous demandons à nos députés élus d'examiner des questions complexes et d'en débattre, en vue de prendre les meilleures décisions possibles en notre nom. Nos députés élus jouent un rôle important dans l'élaboration de politiques publiques qui ont une incidence sur la vie des Canadiens (p. ex. devons-nous aller en

guerre, devons-nous créer un programme national de garderies, est-ce que tous les Canadiens devraient avoir droit à un congé d'hiver toutes dépenses payées [je vérifiais seulement si vous étiez toujours éveillé!] et plus encore). Les parlementaires canadiens ont pour tâche d'élaborer des politiques. Ils prennent leur travail au sérieux et travaillent d'arrache-pied au nom du peuple dans le but de créer des politiques publiques convenables.

Quelle n'a pas été ma surprise quand la ministre Monsef a annoncé qu'elle voulait obtenir l'appui général en faveur du changement avant d'entreprendre une réforme électorale! Cela ne faisait pas partie de l'engagement pris par le gouvernement libéral lors de sa campagne, soit que « l'élection de 2015 serait la dernière à être menée selon le système majoritaire uninominal à un tour ». Le gouvernement peut-il prendre des décisions de politique importantes sans avoir l'appui général s'il agit véritablement pour le bien du public? En 1976, le premier ministre de l'époque, Pierre Trudeau, a mis de l'avant un projet de loi pour abolir la peine de mort. Il s'en est suivi un débat national animé et controversé sur la question, car la majorité des Canadiens étaient en faveur de la peine de mort. Le premier ministre Trudeau croyait fermement que l'abolition de la peine de mort était une question qui relevait des droits de la personne. Conscient de la faillibilité du système juridique et des conséquences pour les personnes accusées à tort (p. ex. dans les affaires Truscott, Marshall et Milgaard), son gouvernement a adopté cette loi controversée. Quarante ans plus tard, l'abolition de la peine de mort a fait de nous un meilleur pays. Pierre Trudeau comprenait que pour faire preuve de leadership, il faut aller de

l'avant même si cela peut avoir des conséquences politiques irréversibles. Il a agi pour le bien public en dépit des risques.

En octobre dernier, les partisans du Parti libéral, du NPD et du Parti vert ont voté en faveur d'une réforme électorale. Le risque politique est minime et il s'agit d'une bonne occasion pour le gouvernement de respecter une promesse clé prise explicitement lors de la dernière campagne électorale. Toutefois, quelque part au cours du processus de réforme électorale, nous avons perdu l'élément essentiel du leadership. Pour atténuer le cynisme qui risque de gagner les électeurs, il est important pour le Comité de faire preuve de leadership et, conjointement avec le Parlement, de présenter mettre de l'avant une nouvelle politique publique que 62 % des électeurs attendent avec impatience.

L'adoption d'un système électoral conçu au Canada est possible. La volonté politique et le leadership sont des éléments essentiels, tout comme la conviction que le bien public devrait passer avant le programme politique des partisans.